



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 10 juin 2025 à Niort

Procès-verbal

Administrateurs présents :

Dominique BERTHIER - François BOUCROT - Jean-Paul GACHIGNARD - Annick GUEGUENIAT - Fabienne GODEC - Marie-Sophie LECOCQ - Maryse LEMAITRE - Patrice LOUIS - Edwige MATHIEU - Monique MATHIS - Monique MICARD-JULE - Nadine MOËNNER - Catherine NIVault - Bertrand ORAVEC - Philippe RENAUD - Michelle ROUX - Bernard ROYER - Nicole VERGNET.

Excusée :

Anita BUFFETEAU.

.....

1. PROPOS INTRODUCTIFS DU PRÉSIDENT (Bertrand ORAVEC)

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents présents à cette Assemblée Générale.

Il les remercie d'être venus si nombreux et notamment ceux qui viennent de loin. 10 départements sont représentés : la Charente maritime, la Haute Saône, l'Isère, le Nord, le Puy-de-Dôme, la Somme, le Tarn, la Vendée, la Vienne et l'Yonne.

Il salue aussi les anciens présidents du CCR présents : Jacques MIREBEAU et René BANTAA.

Nous sommes 162 adhérents présents ici aujourd'hui, et nous avons reçu 425 pouvoirs d'adhérents n'ayant pu se déplacer. Au total, nous sommes donc 587

présents et représentés sur 876 convocations soit 67 % de nos adhérents. Ceci démontre l'intérêt manifeste que portent nos adhérents à notre Comité.

Conformément à nos statuts depuis 2018, pour se tenir, cette assemblée générale ne nécessite pas de quorum particulier et peut donc valablement délibérer.

En conséquence, le président déclare solennellement ouverte cette 42ème assemblée générale ordinaire du Comité de Coordination des retraités du Groupe MAIF.

L'année 2024 a été pour le CCR, une année satisfaisante.

En effet, après une année 2023 en légère baisse d'effectifs, nous avons pu constater en 2024 une hausse des effectifs.

De plus, les résultats comptables 2024 prouvent, une nouvelle fois, notre bonne santé financière.

En 2024, nous avons continué à vous proposer des moments de convivialité au travers de petits et grands voyages, des randonnées habituelles mais aussi des randonnées douces, des animations telles que des repas et des jeux, et des conférences et ceci en améliorant nos moyens de gestion et de communication.

Mais, cette année fut aussi particulière car nous avons décidé d'engager au sein du Conseil d'Administration une longue réflexion collective sur nos points de d'améliorations, sur notre fonctionnement interne et aussi sur la qualité de nos offres et services. Vous serez bien sûr informés en son temps des résultats de ces travaux.

Mais, d'ores et déjà, je peux vous annoncer que nous vous solliciterons prochainement à travers l'envoi d'un questionnaire qui vous sera adressé pour mieux vous connaître et mieux cerner vos attentes.

C'est en saluant l'engagement et le travail de tous les administratrices et administrateurs que le président clos son propos.

2. POINT SUR LES ADHÉRENTS (Jean-Paul GACHIGNARD)

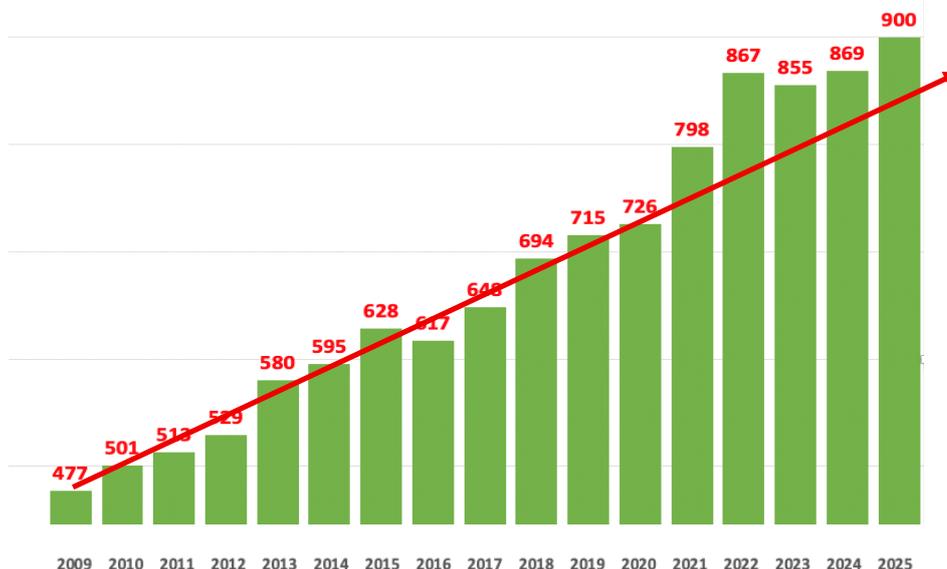
Depuis notre dernière assemblée générale, nous avons à déplorer 2 décès parmi nos adhérents. Il s'agit de Claude Philippin (Yvelines) et de Yves Raoul (Finistère).

Au 31 décembre 2024, le CCR MAIF comptait 869 adhérents dont 76 arrivées et 62 départs au cours de l'année soit un solde positif de 14 adhérents, soit une progression de 1,6% (à noter que ce solde était négatif de 12 adhérents au 31 décembre 2023).

Après la période post-covid qui a vu un tassement des adhésions et une augmentation des départs, le CCR a renoué avec la croissance en 2024.

Cette reprise de la croissance est confirmée dans les premiers mois de 2025. Le CCR atteindra vraisemblablement un effectif de l'ordre de 900 adhérents au 31 décembre prochain.

Au global, au cours de ces dernières années, la progression du nombre des adhérents s'avère mesurée mais constante avec cependant un accroissement constaté ces dernières années. .



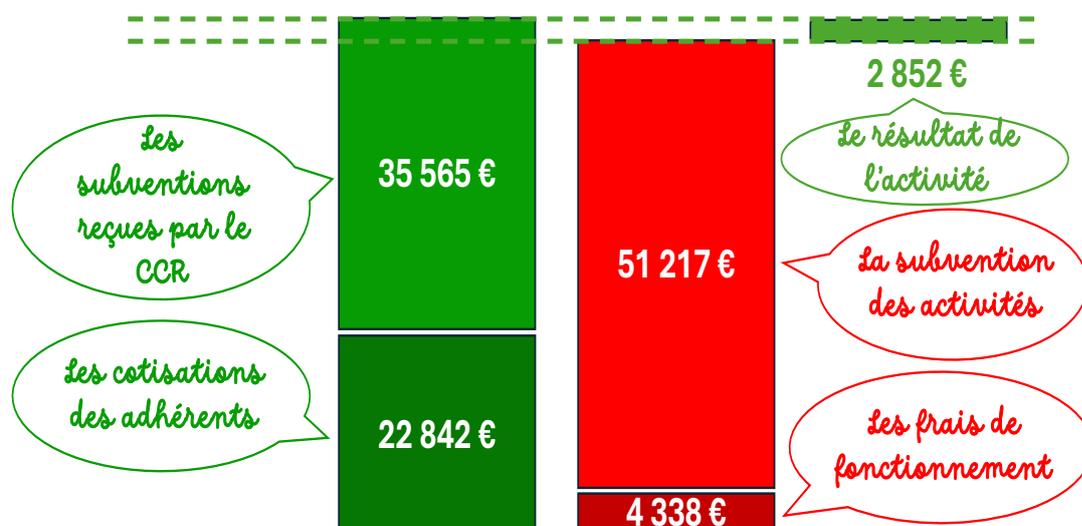
Les caractéristiques de la population des adhérents en 2024 sont les suivantes :

- 64% de femmes et 36% d'hommes (léger accroissement de la proportion des hommes par rapport à 2023)
- l'âge moyen est de 72 ans (inchangé),

- l'ancienneté moyenne au sein du CCR est de 9 ans (inchangé par rapport à 2023),
- 40% des adhérents résident hors Niort (en légère augmentation par rapport à 2023).

3. RAPPORT FINANCIER (François BOUCROT)

Le résultat de l'activité courante en 2024



Les recettes s'élèvent à 58 407 €. Elles sont composées :

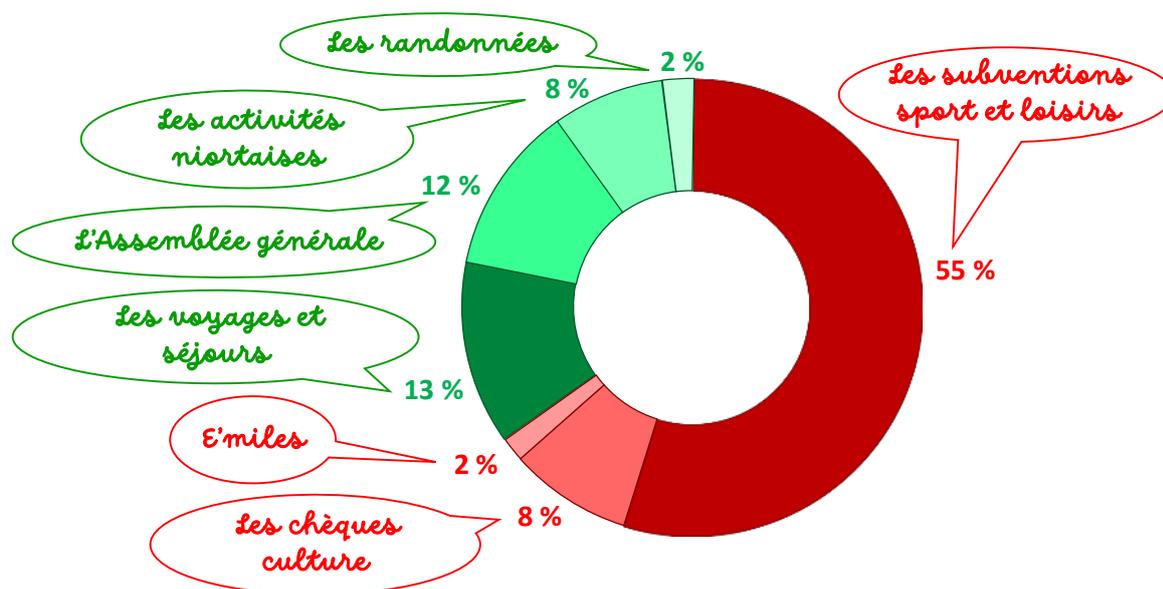
- à 39 % par les cotisations versées par les adhérents,
- à 61 % par les subventions reçues de la MAIF et des CSE MAIF et MAIF-Vie.

Les dépenses courantes s'élèvent à 55 555 € et intègrent :

- les dépenses de fonctionnement (4 338 €). A noter, la prise en charge à compter de 2024 des frais récurrents de maintenance du site internet (546 €).
- la subvention des activités individuelles ou collectives des adhérents s'élève à 51 217 €.

La différence entre recettes et dépenses donne le résultat de l'activité soit 2 852 €, en nette baisse par rapport à 2023 (9 376 €).

Détail de la subvention des activités en 2024



Les subventions individuelles :

- les subventions versées au titre des activités de sport et loisirs pratiquées à titre individuel par les adhérents (28 154 €) sont en hausse de 21 %,
En 2024 le nombre d'adhérents ayant bénéficié d'une subvention au titre de leurs activités individuelles de sport, culture et loisirs est de 364 soit 42 % du nombre total d'adhérent.
- les chèques cultures (4 400 €). Leur quote-part (8 %) est stable dans le temps,
- La plateforme multiservices Emile's, représente un coût annuel de 990 €.

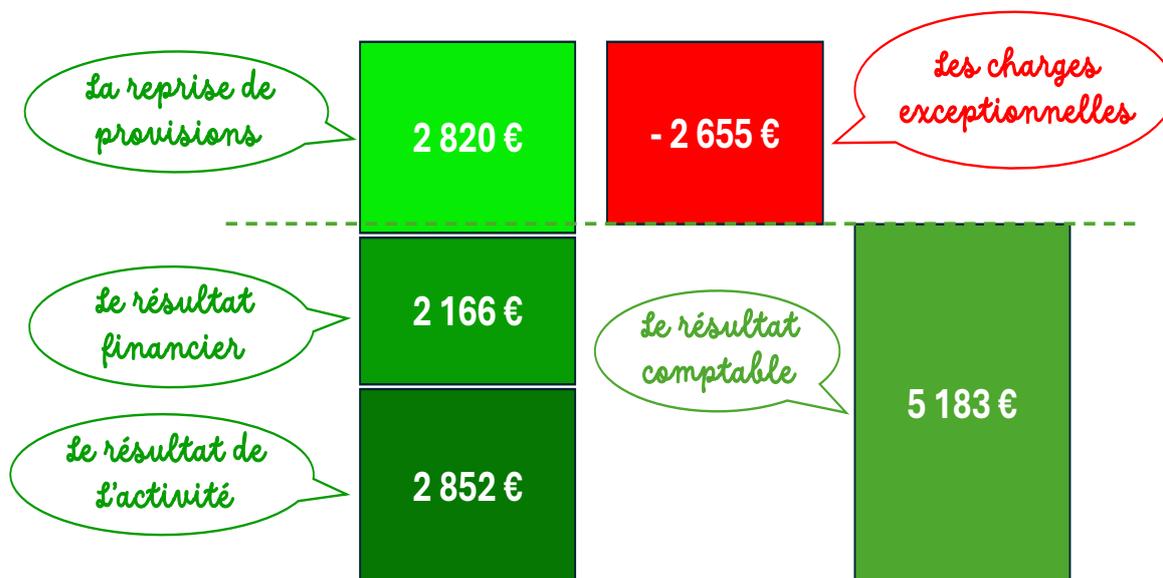
Ces subventions versées aux adhérents pour un usage individuel représentent globalement 65 % du total.

Les subventions collectives :

- les voyages et séjours (y compris le séjour après l'Assemblée générale) sont subventionnés à hauteur de 6 614 €.
- l'Assemblée générale représente un coût de 5 998 €.
- les activités niortaises (3 930 €).
- les randonnées (1 130 €).

Ces subventions versées aux adhérents au titre des activités collectives proposées par le CCR MAIF représentent globalement 35 % du total.

Le résultat comptable 2024



Au résultat de l'activité courante (2 852 €) viennent s'ajouter :

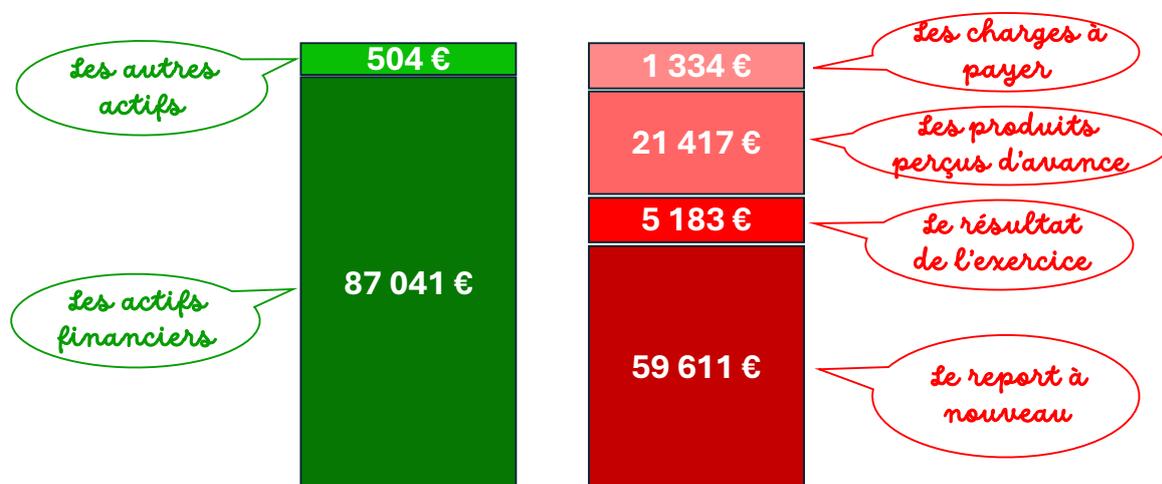
- Le résultat financier (2 166 €), les produits financiers profitent des taux d'intérêts élevés du livret A en 2024,
- La reprise de la provision dotée fin 2023 afin de financer début 2024 la fin de la construction du site internet.

Puis viennent en diminution les charges exceptionnelles (- 2 655 €) incluant principalement le règlement du solde de la construction du site internet (2 820 €).

Le résultat comptable 2024 s'élève à 5 183 € contre 8 628 € en 2023, en notant toutefois qu'en 2023 le résultat était diminué d'environ 4 500 € de charges exceptionnelles.

La situation financière à fin 2024

Bilan au 31 décembre 2024



Du côté de l'actif :

La quasi-totalité sont des actifs financiers alimentés :

- pour les trois quarts d'une ressource permanente : les réserves (64 794 €),
- pour un quart d'une ressource temporaire : les produits perçus d'avance. Cette situation de trésorerie est particulièrement favorable fin 2024 du fait de l'absence de charges constatées d'avance.

S'ajoutent aux actifs un stock de quelques chèques culture et quelques bouteilles de champagne achetés en 2024 mais non utilisés.

Du côté du passif :

74 % du passif est constitué des réserves :

- les réserves constituées des résultats des années précédentes (59 611 €)
- le résultat de l'exercice (5 183 €),

Les 26 % restants contiennent :

- les produits perçus d'avance (21 417 €). Ils correspondent aux cotisations 2025 des adhérents (10 017 €), et aux acomptes reçus des participants pour le séjour après l'Assemblée générale de 2025 (11 400 €).
- Les charges à payer (1 334 €). Il s'agit de paiements effectués début 2025 pour des charges constatées en fin d'année 2024.

François BOUCROT remercie notre vérificateur Jacky VIGNIER pour son examen des comptes 2024 du CCR, ceux-ci n'ayant pas fait l'objet de remarques de sa part.

A l'unanimité, les adhérents donnent quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion financière et valident les comptes présentés.

A l'unanimité, les adhérents valident l'affectation des résultats 2024 en report à nouveau.

4. RAPPORT MORAL DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS

1) Commission Voyages Inter CCR et Tourisme (Marie-Sophie LECOQC)

Ces deux commissions sont composées de Marie Sophie LECOQC sa responsable et Fabienne GODEC.

Nous espérons que l'année 2024 vous a offert de beaux moments d'enthousiasme et d'émotions, certes avec les Jeux Olympiques, mais aussi, à notre humble niveau, avec les escapades que nous vous avons proposées :

Pour la partie « VOYAGES » au titre de l'Inter CCR :

- Déjà mentionné lors de notre précédente Assemblée générale, le circuit de 8 jours autour des Lacs italiens (organisé par MAIF) qui a réuni 74 participants sur 2 groupes au mois d'avril, dont 25 MAIF.
- Les 2 jours dans le Loiret, initialement prévus en octobre, ont dû être reportés en 2025, le voyageur étant confronté à une pénurie de chauffeur de bus.

Pour la partie « TOURISME » concernant notre CCR :

- Le séjour de 8 jours dans les Pouilles en septembre avec 40 Participant,s
- Les 4 jours à Barcelone que nous souhaitions proposer en mars ont dû être abandonnés faute d'un nombre suffisant d'inscriptions

Mais l'année 2025 s'annonce plus remplie puisque nous l'avons débutée :

1. Dans le cadre de l'Inter CCR :

- Avec un voyage en Thaïlande de 13 jours/10 nuits en janvier, organisé par la MACIF, avec 82 participants répartis en 2 groupes, dont 25 adhérents MAIF.
- On a enchaîné, fin avril, par les 2 jours dans le Loiret (organisé par SMACL) avec 28 adhérents dont 8 MAIF.

2. Et concernant notre CCR :

- Par un court séjour de 3 jours à Versailles, début avril, pour 28 adhérents.

A noter, le grand nombre de messages reçus à la suite de ce voyage traduisant la très grande satisfaction et l'enthousiasme de nos participants tant sur le programme et les prestations que sur l'accompagnateur du groupe en la personne de Jean-Paul GACHIGNARD.

- Et enfin, pour septembre, le séjour-club de 8 jours à RHODES pour lequel nous avons 40 inscrits.

Pour rappel, nous avons lancé une proposition de Croisière sur le Rhône en mai qui n'a pas remporté l'adhésion. Et aussi, comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, nous souhaitons vous proposer un voyage en Irlande pour la Saint-Patrick en mars mais le budget annoncé nous a fait renoncer à le diffuser.

Evoquons maintenant nos souhaits pour 2026, en dehors du voyage de l'Inter CCR sur la Namibie programmé sur avril/mai (organisé par la FAAM) et qui a déjà récolté 80 inscriptions dont 30 MAIF, et sous réserve de faisabilité tant au niveau du planning que d'un point de vue financier :

- L'Irlande hors la St-Patrick cette fois,
- Une croisière en Méditerranée au départ de Marseille vers l'Espagne, la Sardaigne et l'Italie.
- Une visite de Lyon comme nous l'avions fait pour Marseille,
- Un court séjour à Paris avant Noël avec cabaret et marchés de Noël.

Il est rappelé que nos voyages sont systématiquement proposés à la CAMIF et à la SMACL, ces 2 CCR ne pouvant proposer que des séjours à la journée en raison de leur petit nombre d'adhérents, et que les voyages s'inscrivent dans le cadre de la subvention annuelle de 90 €.

Fabienne et moi souhaitons que ce programme vous allèchera ! Merci pour votre écoute.

2) Commission Randonnées Inter CCR (Monique MATHIS)

Cette commission est composée de Monique MATHIS sa responsable, Maryse LEMAITRE et Nadine MOËNNER.

Monique MATHIS évoque les faits marquants pour cette année :

- Le nombre des inscriptions à la section continue de grimper lentement mais sûrement ! De nouvelles et nouveaux adhérent(e)s au CCR prennent le temps de venir marcher une ou deux fois par semaine, les lundis ou mercredis.
- La nouvelle activité de "rando douce", lancée le mercredi, (merci Nadine), semble avoir trouver ses adeptes.

Elle rappelle que l'adhésion au CCR ne permet pas seule de randonner, il faut aussi s'inscrire auprès de la section pour recevoir les informations, et retourner un engagement.

Ce document a été modifié car on ne demande plus de certificat médical de non-contre-indication à la marche : dorénavant on s'engage sur parole en retournant le document signé.

La saison commence comme l'école en septembre et s'achève en juillet, l'été chacun fait ce qui lui plaît...

L'activité est animée en commission Inter CCR, qui se réunit tous les 2 mois pour établir un calendrier bimensuel de circuits à partir des propositions des participants habituels, ce qui est parfois difficile l'offre n'étant pas à la hauteur parfois... Et où l'on se répartit aussi à tour de rôle les activités habituelles, sorties à la journée et semaine de randonnée.

Les réalisations 2024-2025 sont les suivantes :

- Journée de rentrée du 5 septembre à l'Aiguillon - La Faute/Mer (CAMIF) avec 43 participants dont 17 du CCR. Une agréable redécouverte de ces lieux emblématiques de notre côte atlantique.
- Galette et vin chaud à Noron le 8 janvier (SMACL), 53 présents dont 14 MAIF. On a dû remplacer la marche par des jeux à table sous abri car il pleuvait, une autre nouveauté qui n'a pas déçu !
- Repas des randonneurs le 28 mars au Resto 19 du golf de Romagné (SMACL) où 52 convives dont 20 MAIF, sont venus échanger leurs souvenirs du Cotentin l'année précédente, qui étaient un peu mouillés eux aussi...
- Semaine de randonnées dans le Pays Basque du 26 mai au 1er juin (MACIF) avec 41 partants, dont 15 du CCR, à l'assaut de Sare et de ses beaux alentours dont la Rhune... en train, pas seulement à pied !
- Sortie à la journée de fin de saison le lundi 30 juin, en Charente autour de Saint-Pont-d'Arnoult puis dans Saintes (SMACL)

Les projets 2025-2026 d'ores et déjà retenus :

- Journée de rentrée le jeudi 11 septembre, à Mervent et Vouvant en Vendée (MAIF)
- Galette et vin chaud début janvier 2026 (MACIF)
- Semaine dans le Puy de Dôme, du 24 au 30 mai (par la FAAM de la MAAF)

3) Commission Animations et Loisirs (Nicole VERGNET)

Cette commission est composée de Nicole VERGNET sa responsable, Anita BUFFETEAU, Annick GUEGUENIAT, Edwige MATHIEU, Monique MICARD JULE, Nadine MOËNNER et Catherine NIVAULT.

Nicole VERGNET rappelle la teneur des activités proposées.

Nous avons lancé le pique-nique de l'été qui a eu lieu le 16 juillet et a attiré une dizaine de personnes.

Le 10 octobre nous avons emmené en bus 32 personnes assister à un spectacle équestre et artistique au cabaret LE ZAGAL.

Le repas d'Automne a eu lieu le 5 novembre au domaine du Griffier avec 65 participants.

Comme à l'accoutumée, la soirée Beaujolais a remporté un franc succès avec 59 gourmands de charcuterie et fromages.

Une après-midi Scrabble s'est tenue le 21 janvier à la salle des fêtes de Saint Liguairre avec 19 joueurs.

Notre Loto traditionnel a eu lieu le 13 février en présence de 59 personnes dans la salle des fêtes de Sainte-Pezenne.

Nous avons aussi invité nos adhérents à un Apéro dansant qui s'est tenu le 25 mars à La Java et a réuni 59 personnes.

En dernier lieu, le repas de Printemps le 13 mai au Château de La Taillée a attiré 66 personnes.

Notre comité propose aussi deux cours de gymnastique : le premier est gratuit par l'intermédiaire du CSE et attire environ 50 retraités. Le second, il s'agit de KINIOGYM est suivi par 18 personnes.

Une autre activité, la Pétanque se pratique de façon hebdomadaire tous les vendredis après-midi au boulodrome de Noron avec 34 inscrits.

Les joueurs se sont affrontés lors de deux tournois dans l'année en interne et en présence des autres comités partenaires.

Pour les projets à venir, nous envisageons de reconduire toutes celles évoquées ci-dessus et allons réfléchir à éventuellement en trouver d'autres.

5) Commission Sociale Inter CCR (Annick GUÉGUÉNIAT)

Cette commission est constituée d'ANNICK GUEGUENIAT sa responsable, Anita BUFFETEAU, Edwige MATHIEU, Michelle ROUX et Bernard ROYER.

Cette année, la Commission Sociale tout d'abord fait paraître, en remplacement de notre précédent bulletin, un article sur l'histoire et les manifestations souvent festives liées à « Octobre Rose ».

Elle a ensuite organisé 2 conférences avec MAIF Solutions Financières :

- la première le 17 Octobre 2024 avec pour sujet « Préparer et optimiser sa transmission de patrimoine »,
- la seconde le 21 Novembre 2024 « Optimiser sa fiscalité ».

Enfin une 3ème conférence a été organisée avec les autres CCR, Elle a eu lieu le 4 Avril 2025 et avait pour sujet : « Le sommeil : mieux le comprendre et quelles techniques utiliser pour le protéger ».

Chacune de ces conférences a réuni une cinquantaine de personnes et a fait l'objet d'un compte rendu sur notre site.

L'année prochaine, notre commission poursuivra ses activités en organisant bien entendu une nouvelle conférence avec les autres CCR.

D'autre part, nous projetons de vous inviter à participer, avec Prévention MAIF, à des ateliers sur des sujets de sécurité notamment routière.

En effet sont apparus de nouveaux panneaux dont nous ne connaissons pas toujours la signification.

Il est aussi nécessaire d'adapter nos modes de circulation aux nouvelles règles relatives à l'espace partagé avec les cyclistes et les utilisateurs de patinettes.

Et enfin de connaître les conséquences sur la conduite automobile de l'usage -outre celui de l'alcool- des drogues et des médicaments.

6) Commission Moyens de Gestion et de Communication (Jean -Paul GACHIGNARD)

Cette commission est composée de Jean-Paul GACHIGNARD, son responsable, Patrice LOUIS, Philippe RENAUD et Michelle ROUX.

La commission a travaillé autour des quatre axes principaux suivants :

- le nouveau site internet : intégralement conçu en interne, il a été enrichi de fonctionnalités nouvelles avec notamment l'adhésion en ligne. La commission a la charge de la maintenance du site et de l'enrichissement de son contenu. Depuis sa mise en service en avril 2024, le site a reçu une moyenne de 2 000 visites par mois,
- les opérations d'e-mailing : en 2024 la commission a envoyé 38 000 courriels aux adhérents à l'occasion de 60 campagnes d'information,
- le paiement par carte bancaire : dans le cadre d'une expérimentation, le paiement par carte bancaire de la première cotisation est proposé aux nouveaux adhérents. Cette possibilité sera progressivement proposée pour les activités organisées par le CCR.
- la plateforme Emile's : l'offre a été mise en place l'an passé par le secrétariat et est suivie par la commission. Les débuts sont timides. A ce

jour, 200 adhérents ont ouvert un compte. Ils ont effectué 88 achats en ligne pour un montant total de 6 800 €.

7) Commission Assemblée Générale et voyage AG (Bertrand ORAVEC)

Cette commission est constituée de Bertrand ORAVEC, Dominique BERTHIER, Anita BUFFETEAU, Jean- Paul GACHIGNARD et Michelle ROUX

La commission a la charge, en collaboration avec le secrétariat, de la préparation de l'assemblée générale annuelle dans ses aspects organisationnels, matériels, juridiques et financiers que ce soit pour le volet statutaire ou pour le volet festif.

A ce titre, la commission et le secrétariat ont préparé et organisé, en 2024, l'accueil de :

- 166 adhérents pour l'AG,
- 173 adhérents et invités pour le cocktail,
- 101 adhérents pour le dîner,
- 55 adhérents pour l'escapade après AG qui a conduit les participants dans le Finistère.

A l'unanimité, les adhérents approuvent le rapport moral présenté par les responsables de commissions.

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président rappelle que le Conseil d'Administration est composé actuellement de 19 administrateurs.

Cette année, 4 administratrices ont leur mandat qui vient à expiration.

3 administratrices souhaitent renouveler leur mandat de 3 ans : Edwige MATHIEU pour un 4^{ème} mandat, Monique MATHIS pour un 3^{ème} mandat et Catherine NIVAULT pour un 6^{ème} mandat.

Anita BUFFETEAU ne souhaite pas renouveler son mandat. Le président rend hommage à Anita en rappelant qu'en effectuant 5 mandats, elle fût administratrice pendant 15 ans et occupa la fonction de secrétaire adjointe pendant de nombreuses années. Elle fût aussi membre des Commissions Sociale, Assemblée Générale et Animation Loisirs.

Les 3 mandats sont renouvelés à l'unanimité

Par ailleurs, le président annonce une nouvelle candidature au poste d'administrateur en la personne de Franck ANTOINE.

Ce dernier est élu à l'unanimité

Avant de clore cette réunion, le président souhaite informer l'assistance qu'après 6 années de présidence, il a décidé de ne pas se porter candidat au poste de président lors du conseil d'administration qui se réunira le 17 juin pour élire les membres du Bureau et les membres des Commissions.

Les membres du Conseil d'Administration auront donc à élire un nouveau président.

Il remercie les adhérents pour le soutien et la confiance que vous avez bien voulu lui accorder pendant toutes ces années et souhaite une bonne santé et une longue vie au Comité de Coordination des retraités du Groupe MAIF.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président déclare officiellement close cette assemblée générale 2025.

Prochaine Assemblée Générale le lundi 8 juin 2026
